



## ACCORD GPEC : Ils ont encore osé signer ça !

16 novembre : Tous en grève pour le retrait des ordonnances !



## Ils ont encore osé signer ça !

### Résumé des épisodes précédents ...

Fin 2015, la Direction de Generali appuyée par la signature des syndicats UNSA, CFDT et CFE-CGC, met en place un accord d'entreprise appelé NCS pour Nouveau Contrat Social, qui lui permet de nous faire travailler 5 jours de plus par an sans aucune compensation salariale !

D'autres dispositions, visant à individualiser les salariés au sein des services, aggravent également les conditions de travail dans l'entreprise.

Les syndicats FO et CGT, soutenus par la mobilisation des salariés, et des centaines de signatures à des pétitions s'opposants à la mise en place de cet accord, obtiennent en justice l'annulation de ce dernier jugé illégal.

La direction de Generali, toujours appuyée par les mêmes syndicats UNSA, CFDT et CFE-CGC a fait appel de cette décision, et nous attendons actuellement la suite de cette affaire.

Entre-temps, entre les inquiétudes liées à des rumeurs de rachat et les départs de plusieurs dirigeants (le PDG, le dg, le drh, la liste est longue ...), au quotidien les conditions de travail des salariés ne s'améliorent pas, de nombreux services sont toujours en sous-effectif, les délais de traitement augmentent et les "bons" à traiter s'accumulent et s'accumulent...

Même les relations entre collègues dans les services se dégradent du fait de la pression constante et de la mise en concurrence des uns et des autres.

## Episode GPEC

Des nouveaux personnages font leur apparition (nouveau Président, nouvelle DRH, ...) mais on retrouve toujours les fidèles syndicats au service de la Direction d'un côté (UNSA, CFDT et CFE-CGC) et des salariés mobilisés accompagnés par FO et la CGT pour se préparer à résister de l'autre côté.

Après 9 journées au total de "pseudo-négociation", espacées sur 4 mois de juillet à octobre 2017 (dont 4 jours passés en septembre en "séminaire" dans un hôtel 3 étoiles ...), la Direction de Generali a soumis à signature aux organisations syndicales, jeudi 26 octobre, le nouvel accord de GPEC, dit de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences. **Dès le lendemain, soit le vendredi 27 octobre, l'accord est signé par les syndicats UNSA, CFDT et CFE-CGC, et cela sans même attendre une rencontre intersyndicale que nous leur avons proposée !**

## Que prévoit cet accord ?

L'introduction entre autres de la notion de métiers dits "fragilisés", qui peut concerner n'importe quel emploi de l'entreprise. Dans ce cas-là, les salariés concernés par la "fragilité" de leur activité seraient alors placés dans une sorte "**d'intérim**" interne à l'entreprise, et mis à disposition du bon vouloir de la Direction. Le plus absurde c'est qu'en cas de refus d'une proposition "d'intérim", la Direction se donne le droit de licencier le salarié. Une autre disposition encore plus inquiétante introduite par cet accord de GPEC est le chapitre qui prévoit des mesures en cas de cession d'activité. Cette fois la Direction avance à découvert et annonce clairement qu'elle prévoit de procéder à des cessions d'activités et donc à **des externalisations en précisant noir sur blanc : avec transfert des salariés !**

**C'est la première fois à Generali qu'un accord de ce type prévoit une telle disposition et elle est inacceptable !**

Très tôt, avant même que ne débute la négociation, notre syndicat FO avait alerté la direction et les autres syndicats sur le manque de visibilité et d'informations sur la nouvelle stratégie de l'entreprise et sur l'emploi pour nous permettre de mener une négociation GPEC loyale.

**Las ! Nos demandes sont restées vaines et la négociation s'est déroulée « à l'aveugle » !**

## 19 Octobre : Assemblée FO & CGT Auditorium

Accompagné par la CGT, notre syndicat FO a appelé les salariés à se rassembler en assemblée générale le 19 octobre dernier dans l'auditorium pour échanger sur les inquiétudes liées à ce projet d'accord, interpeller et appeler tous les syndicats à l'unité pour s'opposer à la signature de cet accord qui mettrait gravement en danger la sécurité de nos emplois et les droits des salariés de Generali. **L'auditorium ce jour-là était plein.** Plus de 200 salariés s'étaient déplacés, certains étaient debout dans la salle, d'autres qui n'ont pu y assister ont demandé à savoir ce qui s'y était dit, les craintes et interrogations des salariés étaient nombreuses.

**Las ! Encore une fois... CFE-CGC, UNSA, CFDT ne sont pas venus à la rencontre des salariés.** Vous l'aurez compris, c'est dans un mépris froid et calculé, que les syndicats CFE-CGC, UNSA, CFDT au service de la Direction, se sont empressés d'aller apposer leur signature, quelques jours après, sur l'accord soumis par la Direction.

## Prochain épisode ...

### Que pouvons-nous faire maintenant ?

Nous rassembler dans l'unité, dans tous les services de toutes les Directions, collègues des autres syndicats, ou non syndiqués pour revendiquer :

- **La garantie du maintien de toutes les activités au sein de Generali**
- **La garantie du maintien des effectifs chez les administratifs et chez les commerciaux**
- **L'embauche en CDI de tous les salariés en CDD et intérimaires**
- **L'augmentation des postes dans les services en sous-effectifs**

Actuellement nous réfléchissons à toutes les actions possibles pour riposter et obtenir ces garanties essentielles que nous revendiquons chez Generali.

**GPEC : Generali Peut Encore Céder !**

## 16 novembre 2017 : Journée de mobilisation interprofessionnelle, étudiante et lycéenne (Grèves & Manifestations)

Mais déjà nous savons que le jeudi 16 novembre prochain nous manifesterons dans toute la France lors d'une journée de grève interprofessionnelle pour exiger :

- Le retrait des ordonnances Macron
- L'abrogation de la loi El Khomri

**OUI, nous demandons le retrait des ordonnances Macron et l'abrogation de la loi El Khomri (dont s'inspirent directement le Nouveau Contrat Social ainsi que ce nouvel accord de GPEC), qui dérèglementent entièrement tout le modèle social que nous avons hérité des luttes passées.**

Alors profitons de cette journée du 16 novembre pour manifester partout comme nous le pouvons notre détermination à nous opposer à ces plans destructeurs à Generali et pour l'ensemble des salariés !

## Tous en grève le jeudi 16 novembre !

**Pour soutenir nos revendications, nos actions, soyez toujours plus nombreux à adhérer à notre syndicat FO Section Generali !**

### BULLETIN D'ADHESION FO GENERALI 2017

**Force Ouvrière : FO Generali**  
Un syndicat indépendant pour les revendications des salariés



**Bulletin d'adhésion**

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : .....  
Ville : .....  
Courriel(s) : .....  
l'autorise Force Ouvrière à me tenir informé(e) en utilisant les adresses de messagerie ci-dessus : OUI - NON  
Je reste libre d'annuler cette autorisation à tout moment et par tous les moyens à ma convenance.

Téléphone(s) : .....  
Entreprise : .....  
Lieu de travail : .....

ADMINISTRATIF   
COMMERCIAL  mettre une croix pour votre statut  
INSPECTEUR

Cadre - Non Cadre (rayez la mention inutile)

A remettre à un délégué FO ou à retourner à :  
FEC FO Assurances - 54 rue de Hauteville - 75010 Paris - 01 48 01 91 91

**J'ADHÈRE À FO**

Date et signature

V d'c

JENOUS  
TOUS **AVEC FO!**

**Permanence syndicale FO à Saint-Denis :** Tous les mardis de 13 heures à 14 heures au local FO du Jade (situé au RDC par la rue des Fruitières vers l'espace bien être).